

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2023****NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	7
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 17 février 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le neuf février, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Adjointe,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Djémaïa TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Yves GIMAY	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Evelyne BAILLEUL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sylvie DE MILLIANO est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.02/02.23**Objet : Commissions municipales permanentes****Modification de composition :**

- Commission urbanisme, logement, travaux, développement durable
- Commission finances, affaires économiques, développement numérique et informatique

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 16.02.2023

Délibération n°: D.02/02.23

Objet : Commissions municipales permanentes
Modification de composition :
- Commission urbanisme, logement, travaux, développement durable
- Commission finances, affaires économiques, développement numérique et informatique

Madame le Maire indique que par suite de la démission de Monsieur Damien AUBÉ de ses fonctions de Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission municipale permanente où il siégeait, à savoir la commission « *urbanisme, logement, travaux, développement durable* ».

Au regard des délégations de fonctions confiées par arrêté par Madame le Maire à Monsieur Junior MOUDJIH A FIONG, conseiller municipal délégué dans les domaines de l'informatique et de la transition numérique, il apparaît nécessaire de modifier la composition de la commission « *finances, affaires économiques, développement numérique et informatique* » afin qu'il puisse y siéger.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-22 et L2121-29,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal (article 16) modifié par avenant n°1 (*délibérations du Conseil Municipal n° D.82/09.20 du 17/9/2020 et n° D.76/09.22 du 29/9/22*),

Vu la délibération du Conseil Municipal n° D.34/06.20 du 25 juin 2020 décidant la création de sept commissions municipales permanentes et désignant les membres desdites commissions,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° D.79/12.21 du 9 décembre 2021 et n°D.77/09.22 du 29 septembre 2022 modifiant la composition de certaines commissions dont les commissions « *urbanisme, logement, travaux, développement durable* » et « *finances, affaires économiques, développement numérique et informatique* »,

Considérant que toute modification apportée à la composition des commissions municipales permanentes impose le vote d'une nouvelle délibération,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin (*article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales*),

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 16.02.2023

Délibération n°: D.02/02.23

Objet : Commissions municipales permanentes
Modification de composition :
- Commission urbanisme, logement, travaux, développement durable
- Commission finances, affaires économiques, développement numérique et informatique

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas procéder au scrutin secret à la présente désignation, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de désigner Madame Sourayo OUF :
 - ⇒ au sein de la commission « urbanisme, logement, travaux, développement durable »
(au 3^{ème} rang, en remplacement de M. Damien AUBÉ)
- de désigner Monsieur Junior MOUDJIH A FIONG :
 - ⇒ au sein de la commission « finances, affaires économiques, développement numérique et informatique »
(au 9^{ème} rang, en substitution de M. Franck LEMAÎTRE)

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME DJEMAÏA TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

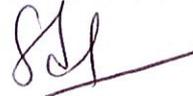
*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,



Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,



Sylvie DE MILLIANO.



VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 16.02.2023

Délibération n°: D.02/02.23

Objet : Commissions municipales permanentes
Modification de composition :
 - Commission urbanisme, logement, travaux, développement durable
 - Commission finances, affaires économiques, développement numérique et informatique

Suite à ces modifications, les commissions municipales, objet de la présente délibération, se trouvent constituées comme suit :

Commission Urbanisme, logement, travaux, développement durable	Commission Finances, Affaires économiques, Développement numérique et informatique
<p align="center">Le Maire, président de droit + 14 membres (dont 3 de l'opposition)</p>	<p align="center">Le Maire, président de droit + 11 membres (dont 2 de l'opposition)</p>
<p>1. M. Yves GIMAY 2. M. Pascal SZALEK 3. Mme Sourayo OUF 4. M. Kamel BELGHACHEM 5. Mme Fabienne MANDEVILLE 6. M.Thierry GIMAY 7. Mme Chantal BEAUDOIN 8. M. Sébastien MORO 9. Mme Nathalie CASTEL 10. Mme Michelle DAJON 11. M. Omar BELGHACHEM 12. Mme Anne-Lise COUTURE 13. M. Patrick WALCZAK 14. M. Patrick CIBOIS</p>	<p>1. M. Kamel BELGHACHEM 2. M. Omar BELGHACHEM 3. M. Pascal SZALEK 4. M. Yves GIMAY 5. Mme Emmanuelle PATIN 6. Mme Fabienne MANDEVILLE 7. Mme Evelyne BAILLEUL 8. Mme Marie-Hélène LONGO 9. M. Junior MOUDJH A FIONG 10. M. Patrick CIBOIS 11. Mme Arlette LECACHEUR</p>